

Compte rendu ASC du 28 août 2018

Présents :

- Marie-Annick Merceur

Phildar :

La commission a rencontré le nouveau Partenaire Phildar qui propose des remises uniquement sur leur site internet pour tout ce qui est collant, chaussant, fil à tricoter, mercerie, loisirs créatifs (kits de créations pour enfants).

Les remises sont de 15% pour 50 euros d'achats, de 20% pour 100 euros d'achats et de 25% pour 200 euros d'achats (hors promotions en cours)

Il a été convenu qu'elle nous préparait une sorte de flyer pour présenter ce qu'ils font, notamment tout ce qui est loisirs créatifs, afin que nous puissions l'envoyer en magasin pour faire connaître l'offre aux salariés et qu'ils puissent ensuite aller chercher l'info sur le site du CE.

Elle propose de faire une vente de laine (fin de stock) pour les salariés du dépôt, ou une animation. A voir comment cela peut s'organiser en fonction des horaires de chacun.

Cadhoc :

La présidente de la commission a vu avec Emmanuel Thiebaut pour le listing des salariés ayant 3 mois d'ancienneté continus au 1^{er} septembre 2018, donc rentrés au plus tard dans les effectifs au 1^{er} juin 2018, si nous prenons les mêmes critères que l'an passé.

Le fichier sera transmis après la date d'arrêté de paie.

Prochaine commission ASC le 28 août 2018.